



Association Départementale des Elus Communistes et Républicains des Alpes-Maritimes

Nice, le 30 novembre 2009

Monsieur Francis LAMY
Préfet des Alpes-Maritimes
Préfecture
CADAM
Route de Grenoble
06286 NICE CEDEX 3

Monsieur le Préfet,

Nous venons d'apprendre l'arrestation dans notre département de deux ressortissants afghans sans papiers. Ils seraient menacés d'expulsion de notre territoire.

Une fois de plus dans le département des Alpes-Maritimes, les procédures de reconduite aux frontières sont initiées avec zèle et souvent en contradiction avec la législation.

En effet, la guerre qui sévit en Afghanistan, le terrorisme dont sont victimes une partie importante des hommes, des femmes et des enfants de ce pays, le danger pour leur vie auquel sont confrontés les exilés reconduits de force dans leur pays, sont autant de raisons pour lesquelles le droit d'asile doit être accordé aux réfugiés afghans.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que, dans la plupart des cas, ces procédures, bien heureusement, n'aboutissent pas. Lorsqu'elles aboutissent, elles renvoient ces malheureux exilés face au péril dont ils avaient cru se protéger en venant en Europe.

Alors pourquoi dépenser autant d'énergie, autant d'argent, dans ces menaces inhumaines ?

Nous vous demandons donc, Monsieur le Préfet, de bien vouloir arrêter cette procédure, et nous vous prions de croire à l'expression de nos sentiments républicains dévoués.

Pierre BERNASCONI
Conseiller régional
Président de l'ADECR 06